

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



Marius Barbeau le passeur (1883–2008)

Numéro 16-17, automne 2009, printemps 2010

Éditer des contes de tradition orale : pour qui? comment?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/045125ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/045125ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (imprimé)

1916-7334 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(2009). Marius Barbeau le passeur (1883–2008). *Port Acadie*, (16-17), 9–11.
<https://doi.org/10.7202/045125ar>

Marius Barbeau le passeur (1883–2008)

Marius Barbeau a été le tout premier, à compter de 1914, à recueillir méthodiquement des récits de tradition orale au Canada français. Il a révélé au monde scientifique 193 de ses « Contes populaires canadiens », dans la revue étatsunienne *The Journal of American Folk-Lore*, dont huit séries parurent entre 1916 et 1950¹, sans oublier la centaine d'« anecdotes » et légendes qu'il y présenta aussi². Alors que « [n]os écrivains du XIX^e siècle avaient récupéré certains récits traditionnels afin de les intégrer dans le projet littéraire de l'heure », note Jean Du Berger, « [l]e grand mérite de Barbeau a été de faire retour vers les conteurs » : il a « retrouvé la tradition des conteurs »³. Son mérite est d'autant plus grand que ce domaine ne relevait pas de son affectation scientifique et qu'il a, en quelque sorte, forcé son employeur à l'y admettre⁴.

Barbeau relevait les contes à la sténographie et il mettra, pour de bon, cette méthode à contribution dans ses enquêtes ethnographiques à partir de 1915, soit pendant une période de vingt ans, précisément pour des raisons d'efficacité :

Ce n'est cependant qu'à l'occasion d'une deuxième visite, lorsque je retournai à Lorette à la demande du D^r Franz Boas, que je mis vraiment ma sténographie à profit. Comme j'allais

1. *The Journal of American Folk-Lore* : « Contes populaires canadiens » : 1^{re} série, vol. 29, n^o 111, janvier–mars 1916, p. 1–154; 2^e série, vol. 30, n^o 115, janvier–mars 1917, p. 1–160; 3^e série, vol. 32, n^o 123, janvier–mars 1919, p. 90–167; 4^e série, vol. 36, n^o 141, juillet–septembre 1923, p. 1–68; 5^e série, vol. 39, n^o 154, octobre–décembre 1926, p. 371–449; 6^e série, vol. 44, n^o 173, juillet–septembre 1931, p. 225–294; 7^e série, vol. 53, n^{os} 208–209, avril–septembre 1940, p. 89–162; *Journal of American Folklore* (titre modifié depuis 1941), 8^e série, vol. 63, n^o 248, avril–juin 1950, p. 199–230.
2. « Anecdotes populaires du Canada », vol. 33, n^o 129, juillet–septembre 1920, p. 173–297.
3. Jean Du Berger, « Marius Barbeau : le conte et le conteur », dans *Études françaises*, Montréal, vol. 12, n^{os} 1–2, p. 68.
4. Jean-Pierre Pichette, « «La Sereine de mer» et «Les Bossus» — Marius Barbeau et l'édition des contes populaires », dans les *Cahiers Charlevoix 4 – Études franco-ontariennes*, Sudbury, Société Charlevoix et Prise de parole, 2000, p. 255–300.

recueillir des contes français, il fallait écrire vite afin de consigner dans mes carnets toutes les histoires populaires que me racontaient Prudent Sioui et bien d'autres aussi. Désormais, je me servais constamment de ma sténographie pour noter à la fois les contes et les chansons, ce qui m'aïda énormément. Car lorsqu'on interrompt un conteur, il perd le fil de son récit et finit par s'en irriter.⁵

L'usage de la sténographie représentait à l'époque un net progrès dans la cueillette des documents de tradition orale, quand on considère que les devanciers de Barbeau en France, comme tous ceux qui l'ont suivi ici et ailleurs, ne disposaient que de l'écriture ordinaire pour les noter. La qualité de son travail d'édition ne paraît pas inférieure à celle des chercheurs qui ont bénéficié après lui des progrès des appareils mécaniques⁶; elle souligne en outre le professionnalisme de ce maître qui respecte, le plus exactement que sa méthode le lui permet, l'authenticité du texte oral et qui demeure fidèle à la méthodologie qu'il proposait dès 1916 :

Quant à la méthode, il va de soi que l'exactitude historique doit être ici le seul guide. Enregistrer mot à mot la dictée du conteur est un idéal que tous ne peuvent atteindre. Il est indispensable, néanmoins, de rapporter le plus fidèlement possible toutes les locutions du conteur, et de ne négliger ni récits ni épisodes, alors même qu'ils paraissent anodins ou saugrenus. Rien n'est indigne de l'attention de l'historien-ethnographe; et un jugement prématuré sur le choix ou l'exclusion de certains matériaux de nature douteuse ne peut que nuire aux fins proposées. Le même scrupule doit présider à la préparation des textes. On peut sans doute donner une forme grammaticale aux tournures incorrectes et retrancher les répétitions inutiles; mais la simplicité n'en doit jamais être altérée; et le langage curieux du conteur ne fait qu'ajouter à la valeur du texte, surtout au point de vue de la linguistique.

L'auteur a recueilli les contes suivants à la sténographie, sous la dictée courante des conteurs. La transcription en a été faite avec la plus grande fidélité possible. Des mots archaïques ou familiers et des néologismes populaires ont été indiqués en italiques, à titre d'exemples seulement. Il ne faut d'ailleurs pas

5. *Id.*, p. 478.

6. On sait que Marius Barbeau a utilisé le phonographe pour recueillir les mélodies des chansons, mais, comme nous le signalons plus loin, il l'avait aussi employé dès 1918, quoique de façon exceptionnelle, pour enregistrer quelques récits anecdotiques.

oublier que nos conteurs parlaient tous le langage des paysans illettrés, et y mêlaient souvent des expressions grossières et bannies de toute autre société, en Canada. Notre devoir d'historien était, cependant, de tout enregistrer, sans omission ni contrefaçon; et le lecteur éclairé ne nous en voudra pas d'avoir suivi la méthode strictement scientifique.⁷

En outre, l'anthropologue beauceron entreprit de diffuser plus largement ses documents par la voie des journaux, *Le Droit et La Presse* surtout⁸, puis de réunir dans des recueils populaires plus du tiers d'entre eux. *Grand'mère raconte... et Il était une fois...* inaugurent cette nouvelle phase dans le traitement des récits traditionnels et s'inscrivent dans un groupe de quinze recueils⁹ destinés au grand public, mais à la jeunesse particulièrement.

Au moment d'entamer cette réflexion sur l'édition des récits de tradition orale, il convenait de reconnaître la contribution pionnière de Marius Barbeau, qui coïncidait avec l'année du 125^e anniversaire de sa naissance, et d'évoquer, par la posture du transcripteur à l'œuvre, la patiente geste du passage de l'oral à l'écrit¹⁰.

-
7. Marius Barbeau, « Contes populaires canadiens », dans *The Journal of American Folk-Lore*, vol. 29, n° 111, janvier–mars 1916, p. 3.
 8. Clarisse Cardin, « Bio-bibliographie de Marius Barbeau », *op. cit.*, p. 64–65 (*La Presse*) et p. 70–71 (*Le Droit*).
 9. Marius Barbeau, *Grand'mère raconte...*, [Montréal], Éditions Beauchemin, [collection « Champlain »], [1935], 103 pages; *Il était une fois...*, Montréal, Éditions Beauchemin, [1935], 105 pages; Éditions Héritage, « Pour lire avec toi », [1976], 127 pages; *Les rêves des chasseurs*, Montréal, Éditions Beauchemin, [collection « des Veillées »], 1942 (2^e édition en 1945, 3^e édition en 1950), 117 pages; *Les contes du grand-père Sept-Heures*, Montréal, Les Éditions Chantecler, 1950 et 1953, 12 fascicules. Quant aux légendes, il en produira aussi des adaptations littéraires dans un autre recueil : *L'arbre des rêves*, Montréal, Les Éditions Lumen, collection « Humanitas », [1947], 189 pages, avec illustrations.
 10. Cette photo prise vers 1957 a été reproduite sur l'affiche de nos journées d'étude.



Marius Barbeau (1883–2008)